



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3941

Attribution de subventions de fonctionnement à 22 associations des secteurs de la danse et du cirque sur le Fonds d'Intervention Culturel pour un montant global de 131 500 euros -  
Approbation de conventions avec les associations compagnie Propos et Ramdam

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loïc

**SEANCE DU 2 JUILLET 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2018/3941 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 22 ASSOCIATIONS DES SECTEURS DE LA DANSE ET DU CIRQUE SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL POUR UN MONTANT GLOBAL DE 131 500 EUROS - APPROBATION DE CONVENTIONS AVEC LES ASSOCIATIONS COMPAGNIE PROPOS ET RAMDAM (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La danse à Lyon a toute sa place sur la scène culturelle. Forte de la dimension internationale de la Maison de la danse et de la présence de centres de formation tels que le Conservatoire de Région et le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse, Lyon accueille de nombreuses compagnies de danse qui proposent des projets culturels et artistiques de qualité. La Ville de Lyon a souhaité inscrire l'identité « danse » de la ville dans la durée, par la mise en place d'un dispositif qui favorise la création et l'accompagnement des artistes et qui prend forme, notamment, par l'attribution de subventions sur le fonds d'intervention culturelle.

Cette année, trente-six associations ont sollicité l'aide financière de la Ville de Lyon pour le développement de leur projet chorégraphique ou circassien. Les dossiers ont été étudiés et expertisés ; vingt-deux d'entre eux ont été sélectionnés en fonction de critères artistiques, culturels, économiques et administratifs justifiant un intérêt communal. Les aides sont de plusieurs niveaux : soutien à la création et/ou à l'émergence ; soutien à l'inscription sur le territoire ; soutien au rayonnement et soutien à des lieux de résidence.

Je vous rappelle, par ailleurs, que trois subventions de fonctionnement ont déjà été attribuées pour un montant total de 106 000 € : 40 000 € à l'association Désoblique, pour son projet artistique et culturel dédié à la danse ; 15 000 € à la MJC Ménival pour l'Ecole de Cirque (Conseil municipal du 29 janvier 2018) et 51 000 € à la compagnie MPTA pour son travail artistique autour du cirque et son festival utoPistes (Conseil municipal du 28 mai 2018).

Vous trouverez ci-dessous une présentation des compagnies de danse et de cirque pressenties pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement sur le Fonds d'Intervention Culturel pour l'exercice 2018.

## **1 – AIDE A LA CREATION ET/OU A L'EMERGENCE DES FORMES ET DES EQUIPES**

---

### **COLLECTIF A R - 122 bis Commandant Charcot - 69005 Lyon**

Ce collectif a été fondé en 2012 par deux danseurs et un musicien du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. Le désir d'associer la percussion et la danse contemporaine est au cœur de leur processus de création. Ils ont créé depuis, trois pièces chorégraphiques qui ont été diffusées en France et à l'international (22 représentations la saison dernière). Le projet : *Home*, dont le travail de création a débuté en 2016 veut questionner la notion de quotidien, les doutes, les peurs, le contentement qui lui sont relatifs. L'aspect musical est conçu autour d'un dialogue entre une batterie acoustique et son prolongement électronique. Cette création coproduite par le CCN de Rillieux-la-Pape a été programmée aux Subsistances du 28 juin au 1er juillet 2017 dans le cadre du festival émergence "Entrées des artistes".

Le collectif A/R travaille sur une quatrième création qui se déroulera dans l'espace public, *L'Homme de la Rue* pour deux danseurs et deux batteurs avec des temps de résidence au

Fort du Bruissin à Francheville, au Studio Lucien à Lyon 8<sup>e</sup> et aux Subsistances. La création *Etat des lieux* sera reprise à Oudagoudou au festival FIDO, avec des temps d'échanges entre musiciens et danseurs burkinabais.

Parallèlement à son travail de création, le collectif mène des actions de sensibilisation pour amateurs autour de la pièce *Home* et des ateliers pédagogiques à la Maison d'arrêt de Corbas.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €.*

***Proposition 2018 : 2 000 €***

#### **COLLECTIF ARRANGEMENT PROVISOIRE - 90 rue Chevreul - 69007 Lyon**

La compagnie Arrangement Provisoire a été créée en 2007. Elle accompagne le travail chorégraphique de Vania Vaneau et Jordi Galí tous deux danseurs et chorégraphes. Chacun y déploie une écriture propre, tout en partageant un savoir-faire tant dans la réflexion que dans l'élaboration de leurs projets. Ils ont travaillé avec des artistes de renommée nationale et internationale tels qu'Anne Teresa De Keersmaecker, Wim Vandekeybus, Maguy Marin, Christian Rizzo ou Yoann Bourgois.

Ils ont déjà créé une dizaine de pièces. Sept d'entre elles ont été diffusées la saison dernière lors de 36 représentations en France et à l'international. La dernière création de Jordi Galí, *Orbes*, a été accueillie en résidence aux Subsistances au mois de janvier 2018 et diffusée les 15, 16 et 17 juin 2018 dans le cadre du festival Livraisons d'été. Vania Vaneau travaille sur une création intitulée *ORA*, coproduite par le Pacifique à Grenoble et dont la première représentation aura lieu au printemps 2019.

Arrangement Provisoire est associée depuis septembre 2016 au Centre de Développement Chorégraphique Le Pacifique à Grenoble. Ce partenariat est un pilier au projet de la compagnie qui lui permet un soutien à la résidence pour la mise en œuvre de leurs créations.

La transmission reste un axe fort du projet de la compagnie qui propose des actions d'éducation artistique auprès d'un public professionnel, semi-professionnel. Enfin deux projets sont développés à l'international en 2018 : *Migrant Bodies*, un programme d'actions européen autour de la migration avec la participation de Jordi Galí ; une tournée au Brésil avec un focus sur les créations de Vania Vaneau et l'organisation de workshops.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €.*

***Proposition 2018 : 3 000 €***

#### **COMPAGNIE AU DELA DU BLEU - 17 rue Leynaud - 69001 Lyon**

Jean-Camille Goimard a suivi ses études de danse au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. Après avoir participé à diverses créations, en tant qu'interprète, avec les chorégraphes Julien Monty, Yan Raballand et Nina Dipla, il découvre l'envie de mener ses propres projets. Il crée la compagnie Au-delà du Bleu en janvier 2012 et réalise cinq spectacles en trois ans. Sa recherche artistique s'appuie sur l'échange entre les différentes disciplines artistiques. Il pratique de nombreux sports de glisse dont le longboard qui donnera naissance à la création "Trio pour deux danseurs et un longboard". En dehors des projets scéniques, la compagnie développe et produit le projet vidéo "Épidanse", un épisode dansé qui met en relation la danse, l'architecture et la nature.

Camille Goimard travaille, depuis la saison dernière, sur une nouvelle création intitulée «L'Ivresse d'une Approche», coproduite par DesArts/DesCinés à Saint Etienne, reliant la vidéo, la photographie argentique et le mouvement. Cette création intime est une façon différente de se livrer au public, une traversée chorégraphique dans des espaces urbains et naturels. Plusieurs périodes de résidence ont eu lieu sur 2016 et 2017, dont aux Subsistances du 23 janvier au 4 février 2017 avec présentation publique. La pièce a été jouée au festival Chaos Danse au Théâtre Astrée au mois de mars 2018 et sera accueillie à Chalon dans la rue, Paris festival ET 20, Mulhouse, Saint Hilaire de Riez.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €.*

***Proposition 2018 : 2 000 €***

### **COLLECTIF ÈS - 65 rue Hénon - 69004 Lyon**

Le collectif ÈS a été créé en 2011 par quatre danseurs issus du Conservatoire National Supérieur de Musique de Danse de Lyon. De leur collaboration sont nées trois pièces chorégraphiques : *P'lay's*, *Hippopotomonstrosesquippedaliophobie* (lauréat Prix du public du concours Reconnaissance à Grenoble) et *Jean-Yves Patrick et Corinne*. Ces créations ont été programmées dans les salles lyonnaises et régionales : le Théâtre l'Astrée à Villeurbanne, le Centre Chorégraphique National de Rillieux, le Croiseur à Lyon, le Théâtre du Vellein à Villefontaine, le Pacifique à Grenoble, la Maison de la Danse et au Toboggan. Pour la biennale de la danse en septembre 2018, la Maison de la Danse propose de présenter la dernière pièce au focus européen.

Cette saison est marquée par le début d'une nouvelle production : *le projet ÈS* qui regroupe la réalisation de trois solos et celle d'une série populaire (quatre événements festifs populaires revisités : Karaoké, Bal, Loto, Mode d'emploi à danser). Le Centre National de la Danse de Lyon soutient le projet grâce à un accompagnement « artistes en résidence » sur 2018 : résidences de création, répétitions, ateliers ou autres propositions d'événements. Les Subsistances seront aussi un partenaire fort sur cette création : résidence, coproduction et la première des solos en janvier 2019 au « MOI de la danse », ainsi que le Karaoké le 25 mars 2018 pour la clôture de « Week-End sur Mars ».

Le collectif propose également des actions culturelles et de sensibilisation à la danse sur Lyon et l'agglomération: au CND sont proposés des trainings pour danseurs professionnels et amateurs, des ateliers pour l'ouverture du projet intitulé Camping (juin 2018), avec la Maison de la danse, des ateliers à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône, à l'hôpital de Saint Joseph Saint Luc, travail de vidéo urbaine pour la Biennale de la Danse 2018, ainsi qu'un travail vidéo avec des amateurs pour La fête des lumières 2018 ; avec le CCNR, des ateliers en direction des femmes de la maison d'arrêt de Corbas, les écoles primaires de Rillieux-la-Pape.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 000 €.*

***Proposition 2018 : 4 000 €***

### **ASSOCIATION HIP HOP DE LYON - 19 rue de la Rize - 69003 Lyon**

L'association Hip Hop de Lyon a été créée par Gyom, danseur professionnel, chorégraphe et professeur de danses urbaines dans le but de promouvoir la culture des danses urbaines et d'encourager leur développement. Cette structure a ouvert en septembre 2013, un

studio de danse "Ecole de danse Hip Hop Lyon" près de la Part Dieu, 19 rue de la Rize afin de proposer des cours de hip hop, House Danse, entraînements physiques, zumba.

Elle organise le festival « Arts of Dance » (A.O.D) dédié aux danses urbaines «debout», c'est-à-dire sans acrobaties au sol et qui regroupe plusieurs disciplines : le hip-hop new style, le popping, le krump, la house danse et le waacking. Il fait partie des cinq plus grands festivals de hip-hop d'Europe et le plus important de la région. Cette manifestation au succès grandissant réunit des participants de toute la France, deux cents danseurs en compétition et mille personnes dans le public en 2016. La onzième édition s'est déroulée du 27 au 29 octobre 2017 à la Machinerie à Lyon.

Les quatre chorégraphes invités sont des personnalités renommés venus des Etats-Unis, d'Asie et d'Europe. Le Battle est entrecoupé de démonstrations de danses reliées à l'histoire du hip-hop et de la house-dance, effectuées par des artistes et associations lyonnaises : danses swing, claquettes américaines, danses africaines modernes... Le but est de montrer les racines des danses urbaines actuelles, à travers d'autres danses plus anciennes.

Cette manifestation culturelle est soutenue depuis plusieurs années par différentes délégations de la Ville de Lyon, notamment Culture, Jeunesse et Sport. En raison de l'intérêt sportif de la manifestation, la délégation Sport, Grands Evènements et Tourisme de Yann Cucherat participe à hauteur de 1 000 euros.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année  
2017 : 5 500 €.*

***Proposition 2018 : 5 500 € dont 1 500 € de la  
délégation Culture, 1 000 € de la délégation des Sports et 3 000 €  
délégation Jeunesse.***

### **COMPAGNIE RUÉE DES ARTS - 19 rue Sergent Blandan - 69001 Lyon**

Hafid Sour, fondateur de la compagnie, est un danseur de la Compagnie Käfig. Il assiste également Mourad Merzouki sur la création de divers projets chorégraphiques et sur les répétitions de trois défilés de la Biennale de la Danse. En 2012, il se lance en tant que chorégraphe et participe à la création de la pièce de la compagnie Pokemon Crew « Silence on Tourne » aux côtés du Directeur artistique Riyad Fghani.

Sa première création s'intitule « Costard » et aborde plusieurs axes de réflexion autour du costume : quels liens entretient-il avec la définition de l'identité, la réussite, les classes sociales ? Hafid Sour propose six tableaux dans un espace épuré, où chaque danseur apporte sa gestuelle singulière propre à traduire les rapports que nous entretenons à notre image. Coproduit par les Centres Chorégraphiques Nationaux de La Rochelle et de Créteil / Val de Marne, ce spectacle a été joué, pour la première fois, dans le cadre de la 10<sup>e</sup> édition du Festival Karavel à Bron puis au festival Kalypto à la Maison des Arts de Créteil et à l'Aqueduc à Dardilly.

Cette saison, la compagnie a pour projet la création d'une deuxième pièce chorégraphique en hip hop contemporain *Je suis différent*, soutenue en coproduction par le CCN de Créteil, le CCN de la Rochelle, le Centre culturel de Dardilly.

Par ailleurs, la compagnie est attentive à la transmission de la danse par la mise en place d'actions culturelles : accompagnement dans la pratique de la danse hip hop sur l'agglomération lyonnaise et régional, ateliers à destination des enfants handicapés des IME à Dardilly, en partenariat avec l'Aqueduc. Parallèlement, des sorties de résidences sont prévues à

l'occasion de chaque nouvelle étape de travail et des échanges avec le public en amont ou en aval des représentations.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €.*

***Proposition 2018 : 2 000 €***

**COMPAGNIE SUBTERFUGE - 28 rue Denfert-Rochereau - 69004 Lyon**

La Compagnie du Subterfuge a été créée en 2005 pour soutenir le travail chorégraphique de Laureline Gelas qui se définit par la recherche d'une esthétique poétique de la danse hip hop et d'une ouverture aux autres formes d'art scénique. L'exploration de l'identité, qu'elle soit culturelle ou psychologique, et de la relation à l'autre et au monde, est une dominante dans ses premières créations. Après une formation au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon en danse classique et contemporaine, elle découvre la danse hip hop, y trouve une énergie et une gestuelle qui correspondent à sa personnalité. Pendant cinq ans, elle danse au sein de compagnies de la région et en France tout en développant des projets et ateliers autour de la danse hip hop.

La compagnie est accueillie à la Maison des associations à Lyon 4<sup>e</sup> pour un bureau administratif et un espace de travail. Elle participe à l'animation du lieu par des trainings pour les danseurs et la programmation de compagnies émergentes. La compagnie travaille cette saison sur deux projets artistiques : *Écrou*, création qui s'inspire de sa rencontre avec les détenus de la Maison d'arrêt de Corbas sous la forme d'un témoignage dansé et projection vidéo ; *Fragile*, un solo interprété par le danseur/circassien Guillaume Lapasset.

Par ailleurs, la compagnie était en résidence dans le quartier Gorge-de-Loup à Lyon 9<sup>e</sup> pour un projet intitulé "Faire danser les murs" comprenant un travail de performance danse et photographie, light painting auprès de 300 habitants, en partenariat avec la médiathèque de Vaise, les Subsistances, le groupe Scolaire Jean Zay, la mission locale, le centre social Pierrette Augier, le TNG. Une exposition finale des photographies réalisées par les habitants a été accueillie à la Médiathèque de Vaise et à la Mairie du 9<sup>e</sup> au printemps dernier.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 0 €.*

***Proposition 2018 : 2 000 €***

**COMPAGNIE TIE BREAK – 46 rue du Professeur Rochais - 69003 Lyon**

La compagnie Tie Break a été créée en décembre 2016 par quatre danseurs de la Cie Pockemon Crew au sein duquel ils ont œuvré durant 15 années dans les domaines de la compétition et de la création artistique, soit 400 représentations et 60 000 spectateurs. Ils ont souhaité passer un cap et construire un projet commun à leur image. Inspirée à la fois par le cirque nouveau ainsi que les comédies musicales, la compagnie Tie Break entend utiliser la danse hip hop comme un outil de divertissement mêlant expression scénique théâtrale et performances techniques du breakdance.

Ainsi est née leur première création *Lobby*, une forme de comédie musicale aux inspirations jazzy mettant en scène les moments de vie dans des luxueux hôtels et mettant en valeur la singularité et la virtuosité de chacun. Le spectacle a été notamment programmé, à la Bourse du Travail, au Radiant, à Rillieux-la-pape, à la Maison de la Danse (soit 7 représentations sur la saison 2017-2018 pour 5 000 spectateurs).

Avec l'envie de transmettre son art au grand public, la compagnie Tie Break a créé, en 2017, son propre événement gratuit *le Tie Break Day* dans le cadre du festival « Tout l' monde dehors » au parc Clos Layat dans le 8ème arrondissement avec l'organisation d'un battle de breakdance.

*Pour information, pas de demande de subvention en 2017.*

***Proposition 2018 : 2 000 €***

## **2 – LA PERMANENCE D'UN TRAVAIL INSCRIT SUR LE TERRITOIRE**

### **COMPAGNIE ANDO – 21 rue Ravat - 69002 Lyon**

Cette association a été créée en 2007 par Davy Brun, danseur et chorégraphe, formé au Conservatoire National de Région de Lyon et à l'école de danse de l'Opéra de Paris. Ses années passées au ballet de l'Opéra de Lyon, au Théâtre de Genève et auprès de chorégraphes de renom (Trisha Brown, Maguy Marin, Philippe Decouflé, William Forsythe), lui ont permis de découvrir de nombreuses gestuelles tout en l'incitant à créer ses propres chorégraphies. Il a connu ces dernières années une accélération dans le développement et la reconnaissance des activités de la compagnie. Dernièrement, il a été nommé responsable du département « danse » du CNSMD de Lyon pour l'année 2018.

La saison dernière, la diffusion de quatre spectacles (Akiko l'Amoureuse, Akiko la courageuse, LAK et Combats) a donné lieu à 27 représentations pour une fréquentation de 8 000 spectateurs. En résidence au centre d'Art contemporain au Fort du Bruissan à Francheville depuis trois ans, Davy Brun a mis en place des ateliers chorégraphiques pour amateurs et professionnels a créé des échanges avec les institutions lyonnaises autour de la danse (CND, CNSMD, Université Claude Bernard, Maison de la Danse, l'ENSATT, Opéra de Lyon) et organisé divers événements (Bals dansés, Flashmob, Fête des lumières au Fort du Bruissin...).

Cette saison, Davy brun travaille sur nouvelle création : TCHAI-KOV-SKI pièce pour 6 danseurs du CNSMD, un hommage à la musique et à la danse. Sous la forme de solo, duo ou danse de groupe ce projet est un travail sur le langage du corps, sur l'écoute, le ressenti à l'instar du ballet classique qui traite les thèmes récurrents de la vie dans une gestuelle codifiée. Le spectacle sera accueilli au Théâtre du Cusset, à l'Opéra Théâtre à Saint Etienne et Château Rouge à Annemasse.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 4 500 €.*

***Proposition 2018 : 3 000 €***

### **COMPAGNIE ANOU SKAN - 1 rue Sainte Marie des Terreaux - 69001 Lyon**

L'association Anou Skan a été créée par les danseurs et chorégraphes, Sophie Tabakov et Laurent Soubise. Leur travail est autant artistique que pédagogique avec la pratique de la danse, du chant et du Mouvement Corporel Educatif, auprès de publics diversifiés. La Compagnie est installée 1 rue Sainte Marie des Terreaux à Lyon 1<sup>er</sup> dans un studio de répétition qui accueille occasionnellement des petites formes dansées ainsi que d'autres événements culturels. Leurs créations ont régulièrement été présentées à Lyon dans des lieux différents et insolites.

Leur dernière création « Jardin d'Ivresse » est née en plein État d'urgence, de l'instant où la chorégraphe Sophie Tabakov apprend l'exécution du poète iranien Hashem Shaabani. Il s'agit d'un diptyque chorégraphique de deux solos de Sophie Tabakov et de Laurent Soubise autour du tournoiement. Elle a été programmée cette saison à l'amphithéâtre de Lyon III le 16 décembre 2017.

Cette saison, la compagnie concentre son travail de création autour de trois temps forts :

- la création d'un film de collecte de gestes pour le festival FITE à Clermont Ferrand en septembre 2018 avec les réfugiés des Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile ;
- des interventions dans l'espace public avec des séquences de tournoiement d'environ 20 minutes. La première manifestation devrait avoir lieu en partenariat avec le Musée des Confluences à l'automne ;
- un travail en partenariat avec la Métropole autour de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées avec des ateliers de Gymnastique sensorielle et la réalisation d'un film autour d'une collecte de gestes.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €.*

***Proposition 2018 : 2 000 €***

#### **A SHORT TERM EFFECTS - 3 rue Audran - 69001 Lyon**

Cette structure de création artistique est dirigée par Alexandre Roccoli, danseur et chorégraphe qui développe des projets dans les champs des arts chorégraphiques, plastiques, sonores et visuels. Alexandre Roccoli se forme au Centre Chorégraphique National de Montpellier puis travaille chez Ariane Mnouchkine au Théâtre du Soleil. Il crée sa compagnie en 2003 et inscrit la recherche de formats pluridisciplinaires au centre de sa démarche, entre arts chorégraphiques, plastiques, sonores et scientifiques. Ses pièces sont produites et présentées au niveau régional, national et international, notamment par les Subsistances, le Centre National de la Danse, Le Toboggan à Décines.

Depuis plusieurs années, Alexandre Roccoli poursuit son travail de recherche autour des mémoires corporelles des savoir-faire artisanaux et ouvriers, la transe et la répétition du geste et crée 3 pièces chorégraphiques : *Longing*, *Weaver-Quintet* et *Hadra*. (59 représentations la saison dernière). Cette saison, la compagnie est en résidence à la Briqueterie CDCN du Val de Marne et en compagnonnage avec les Subsistances et continue la diffusion de ses spectacles. *Hadra* sera accueillie à l'Institut du Monde Arabe à Paris. Suivra une tournée au Maroc au festival "On Marche" et au Musée Yves Saint-Laurent de Marrakech.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €.*

***Proposition 2018 : 3 000 €***

#### **COMPAGNIE STYLISTIK - 12 rue Pizay - 69001 Lyon**

La compagnie Stylistik est dirigée par le danseur et chorégraphe Abdou N'Gom. Après avoir été interprète dans les compagnies Alexandra N'Possee, X-press, De Fakto, A'corps, Malka, il décide de créer ses propres spectacles chorégraphiques qui s'inscrivent dans une

conception contemporaine, tout en restant attachée aux racines et à la technique de la danse urbaine. Aujourd'hui ses spectacles sont diffusés en France et à l'étranger avec succès en témoigne la diffusion de 5 créations, 56 représentations pour une fréquentation de plus de 6 400 spectateurs sur la saison 2016-2017. La compagnie est soutenue par la Maison de la Danse et le Centre National de la Danse à Lyon. Depuis 2016, la compagnie est accueillie en résidence, au collège Dargent (Lyon 3<sup>e</sup>). Abdou N'gom, par sa présence, permet à chacun de découvrir sa démarche artistique et créative par le biais de temps de rencontres, d'échanges et d'expérimentation.

L'année 2018 sera consacrée à la création *Yakaar*, pièce qui s'inspire d'une interrogation essentielle : la puissance de l'altérité comme source de renouvellement. Abdou N'GOM travaillera avec le slameur lyonnais Mehdi Krüger et l'écrivain ivoirien Koffi Kwahulé (Grand Prix de Littérature dramatique 2017). La première aura lieu le 24 mai 2019 au théâtre de Saint Fons.

Pour la troisième année consécutive, la compagnie Stylistik est partenaire de la communauté de communes Bugey-Sud. Cette résidence de territoire aboutira à la création en septembre 2018 de *Djamm Metaphorik*, présenté au Défilé de la Biennale de la Danse 2018.

La compagnie poursuit l'accompagnement artistique et de professionnalisation de la compagnie Junior (issue d'un groupe de 15 garçons du quartier des Etats-Unis sous l'égide la Maison de la Danse) et mène de nombreuses actions culturelles aux collèges Longchambon, Dargent, Lycée Juliette Récamier, Albert Camus (Rillieux).

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 5 000 €.*

***Proposition 2018 : 5 000 €.***

#### **UNION TANGUERA - 41 rue René Leynaud - 69001 Lyon**

L'association Union Tanguera a pour objectifs la création de spectacles et de diffusion du tango argentin, ainsi que l'enseignement et la formation chorégraphique. Elle a été créée, en novembre 2002, par Claudia Codega et Esteban Spaggiari, deux danseurs argentins de renom installés à Lyon et qui transmettent le tango à l'international. L'association est en résidence dans les locaux de « Tango de Soie » dans le 1<sup>er</sup> arrondissement. Union Tanguera a cinq créations à son répertoire dont trois ont été programmées par la Maison de la Danse. La saison dernière, la diffusion des spectacles "Despedida" et "Station Tango" ont donné lieu à 21 représentations à Lyon, en France et à l'étranger pour une fréquentation de plus de 5 800 spectateurs. La compagnie a travaillé sur une nouvelle création intitulée « No Exit » en coproduction avec Les Nuits de Fourvière, le Centre Chorégraphique National de Créteil et avec le soutien de l'Aqueduc de Dardilly et du Pôle en Scène de Bron. Le spectacle a été programmé aux Nuits de Fourvière le 15 juillet 2017.

Cette saison, une nouvelle pièce chorégraphique a vu le jour, *Sin Salida*, une création franco-américaine, une première collaboration entre Esteban Moreno, Gustavo Beytelmann, compositeur et pianiste contemporain argentin, et la chorégraphe américaine Kate Weare. Cette création rassemble trois artistes issus du tango argentin et deux danseuses contemporaines pour un métissage inédit des disciplines, des cultures et des valeurs. La première a eu lieu le 10 février 2018 au Carré Bellefeuille à Boulogne Billancourt.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €.*

***Proposition 2018 : 2 000 €.***

### **3 - COMPAGNIES AYANT UN RAYONNEMENT NATIONAL ET INTERNATIONAL**

---

#### **COMPAGNIE ACTE – 42 rue Des Hériveaux - 69008 Lyon**

La Compagnie ACTE est une compagnie lyonnaise de danse contemporaine fondée en 1996 par la danseuse et chorégraphe Annick Charlot. La compagnie s'est installée en 2008 dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, dans un studio aménagé avec l'aide de la Ville et de la Région. Le studio Des Hériveaux est dédié au développement des activités de création de la compagnie mais également, à la sensibilisation des publics, l'accueil des acteurs culturels du quartier et des compagnies de danse à la recherche d'un lieu de répétition. La création de la compagnie, *Lieu d'être*, marque, en 2010, un tournant dans le projet artistique de la compagnie qui s'oriente désormais vers la réalisation de créations chorégraphiques dans l'espace public. *Lieu d'être* est une création nomade pour les villes, qui incarne l'histoire de lieux habités en impliquant, auprès des danseurs professionnels, les habitants d'un immeuble, d'un quartier au processus de création. Après la Biennale de la danse 2010, ce manifeste chorégraphique a été recréé dans une douzaine de villes. Il sera accueilli, en 2019, à Givors et à Plovdiv, Capitale Européenne de la Culture.

La dernière création de la compagnie, *Journal d'un seul Jour* est un spectacle-feuilleton, grandeur nature et en temps réel dans la ville ; 24 heures en épisodes, fragmentées en rendez-vous publics et intimes pour vivre la ville autrement, dans un état d'urgence poétique. Programmé la première fois par la Maison de la Danse en mai 2016, il est accueilli cette saison à Saint-André et Bras Panon à la Réunion.

En co-production avec l'association lyonnaise AADN et en co-direction artistique avec Pierre Amoudruz, une création-performance participative à travers la ville, chorégraphique et numérique, *De Chair et d'O.S* sera proposée aux Pays de Menat et au festival Tout l'monde dehors.

Enfin, au-delà de son travail de création, la compagnie Acte souhaite transmettre à tous des outils du plaisir chorégraphique par l'organisation d'ateliers, d'actions de sensibilisation dans les hôpitaux et en milieu scolaire.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 15 200 €.*

***Proposition 2018 : 15 000 €***

#### **ARCOSM - 29 rue du Mail - 69004 Lyon**

Cette compagnie a été fondée en 2001 par Thomas Guerry, danseur et chorégraphe et Camille Rocailleux, pianiste et compositeur, tous deux issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. La compagnie s'est donné comme axe principal toutes les formes de croisements et de passerelles entre différentes disciplines et langages artistiques. La musique, le chant et la danse en sont les fondements. La première pièce de la compagnie, « Echoa », poursuit son chemin avec succès. Elle a été jouée 900 fois en France et dans une trentaine de pays 240 théâtres.

Quatre spectacles du répertoire (dont SUBLIMINAL 8<sup>e</sup> création de la compagnie) ont tourné dans toute la France et ont rencontré un écho très favorable auprès du public et des médias (79 représentations la saison dernière pour 27 650 spectateurs).

Au fil des créations, la compagnie Arcosm apporte toujours une grande importance à la transmission et anime plus de 670 heures d'action par saison : ateliers scolaires, stages, restitutions, défilés, interventions auprès d'amateurs, professionnels, enseignants et également de publics plus spécifiques. Le projet "Hop-Hop Opéra" a été reconduit en partenariat avec l'Opéra de Lyon et plusieurs classes de l'école Bordas (Lyon 8ème) pour des ateliers danse et une restitution publique.

La compagnie initie, cette saison, les premières étapes de travail de sa prochaine création SENS, neuvième création de la Compagnie. L'enjeu n'est pas de comprendre le sens mais d'accepter de le perdre, de se retrouver en sens inverse, de recréer du sens, le nôtre, un sens unique sans sens interdit.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 5 000 €.*

***Proposition 2018 : 5 000 €***

### **COMPAGNIE MAGUY MARIN - 16 chemin des Santons - Sainte-Foy-Lès-Lyon**

Maguy Marin est une artiste majeure de la danse contemporaine française et internationale. Parmi la cinquantaine de pièces qu'elle a chorégraphié, certaines sont devenues des références dans le monde de la danse : *Cendrillon* (créé en 1981 pour le ballet de l'Opéra de Lyon), *May B* (jouée plus de 700 fois), *Umwelt* (joué plus de 120 fois). L'année 2015 a été marquée par le retour de la chorégraphe Maguy Marin dans l'agglomération lyonnaise. Sa compagnie s'est installée au centre d'art Ramdam à Sainte-Foy-Lès-Lyon, lieu de création et d'organisation d'ateliers, de formations mais également laboratoire de création pour d'autres équipes artistiques.

En 2016-2017, la Compagnie Maguy Marin a présenté en France et à l'étranger quatre pièces de son répertoire, une tournée de 40 représentations ; une nouvelle pièce intitulée *Deux Mille Dix Sept*, (51ème création) a été le temps fort de la saison. *Cette création met en chantier les sensations confuses qui nous laissent hébétés devant ce monde qui a insidieusement changé.* La Maison de la Danse l'a programmé en février 2018.

Au cours des tournées, de nombreuses rencontres sont organisées en amont ou à l'issue des représentations. Soucieuse de l'importance des interventions en milieu scolaire, la compagnie développe également des partenariats pédagogiques, notamment avec le Centre National de la Danse, des écoles supérieures d'arts (ENSATT, Ecole de la Comédie de Saint-Etienne, etc.) des pôles régionaux d'éducation artistique et culturelle et des centres de formation chorégraphique. Les danseurs permanents interviennent dans des lycées afin de transmettre *May B* qui est désormais inscrite au répertoire du Bac option Danse.

Sur une commande de la Biennale de la Danse de Lyon, Maguy Marin créera en 2018 une nouvelle pièce pour cinq danseurs qui devrait être représentée dans la petite salle du TNP du 14 au 18 septembre 2018.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 15 000 €.*

***Proposition 2018 : 15 000 €***

## **COMPAGNIE PROPOS - 41 rue René Leynaud - 69001 Lyon**

Cette compagnie a été créée, en 1991, par Denis Plassard, danseur et chorégraphe issu du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon. Depuis 2004, elle est installée dans le 8ème arrondissement dans une ancienne usine réaménagée. Cet espace est un outil de développement et de pérennisation de la compagnie ; il est également mis régulièrement à disposition des compagnies lyonnaises pour des temps de répétitions (38 compagnies accueillies en 2017 sur 233 jours). La compagnie compte, aujourd'hui, plus de quarante créations, dont certaines tournent, depuis plusieurs années, sur les scènes nationales. Les sept spectacles en tournée sur la saison 2016-2017 ont donné lieu à 97 représentations pour une fréquentation de 11 700 spectateurs. Cette saison, la compagnie s'est ouverte à d'autres auteurs pour la réalisation de pièces courtes créés et produites au sein du studio Lucien. Le projet « saison 1 » s'intitule *220 V* pour 3 danseurs et 4 chorégraphes. La première représentation a eu lieu le 20 décembre 2017. Dans le cadre de son partenariat avec la Maison de la Danse, la compagnie a collaboré avec plusieurs institutions lyonnaises (Musées des Beaux-Arts, Ecole de Condé, Hôpital gériatrique de Fourvière).

L'année 2018 a commencé par une tournée en Afrique de l'Est durant laquelle Denis Plassard a proposé sa création *Faire la Leçon* (solo pour un public non francophone) ainsi que des ateliers pédagogiques, des workshops avec des artistes locaux, des bals chorégraphiés. La Compagnie Propos travaille également à sa prochaine création jeune public *Dans le Détail*, dont les premières représentations auront lieu en novembre 2018 au théâtre Renoir de Can Gevrier, dans le cadre de sa résidence triennale. Par ailleurs, la Compagnie Propos continuera son travail de sensibilisation à la danse contemporaine avec des actions culturelles et artistiques et d'autres aventures chorégraphiques : bals chorégraphiés, conférences dansées, projet photographique *Hors Sol*, jeux de piste chorégraphiés, court métrage participatif (en partenariat avec Un Poil Court).

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 41 000 €.*

***Proposition 2018 : 41 000 €.***

## **4/ LIEUX DE RESIDENCES**

---

### **ASSOCIATION MÂ - 32 rue des Tables Claudiennes - 69001 Lyon**

Cette association a été créée il y a dix ans, par des danseurs issus du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon dans le but d'engager des projets artistiques communs ou personnels.

Créations de spectacles, actions pédagogiques, vidéo-danse, l'association Mâ soutient des projets très divers, donnant à chacun la place et l'opportunité de mettre en œuvre ses désirs artistiques. Une attention particulière est portée sur la collaboration avec d'autres domaines artistiques et l'accompagnement du public dans la découverte de l'art chorégraphique... La saison dernière, huit pièces chorégraphiques ont été diffusées lors de 16 représentations et des ateliers de sensibilisation notamment en milieu scolaire ont eu lieu dans les écoles de la Duchère (440 enfants concernés).

L'association est installée sur les Pentes de la Croix-Rousse, 32 rue des Tables Claudiennes dans une ancienne école de danse, un espace partagé pour travailler et créer qui accueille trois compagnies en résidence toute l'année et de nombreux artistes de manière ponctuelle. Dans ces locaux, sont également accueillis des ateliers de pratiques amateurs ou

professionnels hebdomadaires, des échauffements de danseurs, des stages divers. La saison dernière, 16 compagnies ont été accueillies en résidence pour leur travail de création dont 9 sont lyonnaises (soit 100 jours de mise à disposition).

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €.*

***Proposition 2018 : 2 000 €.***

### **RAMDAM – un Centre d'Art - 16 chemin des Santons - Sainte-Foy-Lès-Lyon**

L'association Ramdam, Un Centre d'Art créée en 1997 a pour objectif de favoriser le travail des artistes et le développement de la création et de la recherche artistique contemporaine. C'est un lieu de travail constitué de plusieurs espaces de travail : deux studios de 240 m<sup>2</sup> et 80 m<sup>2</sup>, des bureaux administratifs, des espaces extérieurs, un espace-atelier équipé. Des travaux d'aménagement et d'amélioration ont été réalisés en début d'année.

Chaque année deux appels à résidence sont lancés ce qui représente 250 dossiers par an. Un jury composé à la fois des membres du conseil de projet de Ramdam et d'acteurs du monde artistique sélectionne une vingtaine d'équipes artistiques. En 2017, Ramdam a accueilli 18 compagnies en résidence (toutes disciplines confondues) dont 8 sont lyonnaises avec la possibilité d'une ouverture publique (soit 331 journées de résidence). Un apport en résidence de 500 € est prévu pour chaque compagnie. En danse, ont été accueillis, la compagnie ALS pour Duo, Amaël Mavoungou pour Les larmes du ventre et La Tierce pour D'après nature. Ces compagnies sont venues 47 jours en résidence. Un accueil singulier à la Cie Scène, accueillie pour un projet cinéma-théâtre autour de Kafka sur une durée de 47 journées suivies de 3 ouvertures publiques.

Ramdam s'attache également à créer des liens avec le champ social, inventer des croisements, crée des synergies en direction de publics moins familiers de ce domaine (IME, MECS, Foyer d'enfance, Centres Sociaux...). Ramdam met en place des liens avec l'enseignement supérieur : ENS, ENSATT, l'IEP, la CinéFabrique ... Des échanges et temps de transmissions ont également lieu avec des formations spécialisées en danse du CNSMD et l'Ecole Désoblique. Enfin, des ateliers de pratiques ont vu le jour avec le Réseau SOL (qui regroupe les conservatoires du sud-ouest lyonnais), et des rencontres avec d'autres lieux de formation.

*Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 0 €.*

***Proposition 2018 : 10 000 €.***

## **5 - COMPAGNIES CIRCASSIENNES**

---

### **COMPAGNIE 126 KILOS - 29 avenue de Ménival - 69005 Lyon**

Gwenaëlle Traonouez et Vincent Bonnefoi-Calmel sont circassiens. Tous deux intègrent la formation préparatoire à l'École de Cirque de Lyon en 2005 et poursuivent leur apprentissage au Centre Régional des Arts du Cirque de Lomme. Ils donnent naissance à la Compagnie 126 kilos en novembre 2010. Leur première création *Swing Swing* est un numéro acrobatique et burlesque qui s'inspire de leur histoire. Ce numéro a été présenté plus d'une cinquantaine de fois, notamment à CIRCA, Chalon dans la Rue, Le Mans fait son Cirque et Aurillac. En 2015, il crée *Banc de sable*, spectacle tout public à partir de 5 ans. Cette création a

été accueillie en résidence notamment à l'Ecole de cirque (dispositif Scènes Découvertes), la Friche Lamartine, à l'Atrium de Tassin, la Cascade (07), centre culturel de Mions. La saison dernière il a pu être vu au festival « Lamartine à la plage » à Lyon 3<sup>e</sup>, au festival d'Art et d'Air à Lyon 9<sup>e</sup> et dans le cadre des Nuits de Fourvière au Parc de la Croix Laval. Il a été joué plus de 60 fois en trois ans.

Gwenaëlle Traonouez et Vincent Bonnefoi-Calmel s'engagent par ailleurs dans d'autres compagnies, la compagnie Prise de Pied pour le spectacle *Thé Perché* joué 120 fois et la compagnie Lapsus pour la création *Six pieds sur Terre et Boutelis* en 2016. Ces deux spectacles ont été joués plus de 150 fois dans huit pays.

La compagnie intervient à l'Ecole de Cirque de Lyon sur l'apprentissage des portés acrobatiques dans le cadre de la formation préparatoire.

*Pas de demande de subvention en 2017.*

***Proposition 2018 : 2 000 €***

#### **COMPAGNIE PUERIL PERIL - 42 rue du père Chevrier - 69007 Lyon**

Puéril Péril, c'est l'union de deux personnes, Dorian Lechaux et Ronan Duee (monocycle et porteur issus de l'Ecole de cirque de Lyon et de Montréal). Ils créent leur compagnie en 2015 ; leur terrain de jeu favori c'est le frisson du public, cette limite entre le risque et le danger, entre la peur et le plaisir. Leur première création *Bankal* est un spectacle avec des tabourets où ils cherchent en permanence ce point qui sépare l'équilibre et la chute. Le spectacle a été accompagné en 2016 et 2017 par l'Ecole de Cirque de Lyon dans le cadre de son dispositif Scène Découvertes. Il a été accueilli aux Subsistances lors du festival Livraisons d'été 2017. Au total 32 représentations ont eu lieu, la saison dernière, pour une fréquentation de 6 400 spectateurs.

En parallèle de cette nouvelle création, Ils interviennent ainsi dans de nombreux collèges de l'agglomération lyonnaise pour des ateliers de sensibilisation au cirque. Ils travaillent sur leur spécialité, le main-à-main, ainsi que sur leur approche particulière des notions de risque et de danger.

Puéril Péril a été retenu pour être la prochaine compagnie accompagnée dans le cadre du dispositif « Ardèche Terre d'Artistes » sur 2017 et 2018. Ce dispositif est cofinancé par la DRAC Auvergne Rhône-Alpes et le département de l'Ardèche, en partenariat avec trois structures culturelles du département : La Cascade, le théâtre de Privas et Quelques p'Arts à Annonay. Il se déroule sur deux ans, permettant un compagnonnage privilégié et assure une présence sur le territoire. La compagnie va dédier la plus grande partie de l'année à la création de son deuxième spectacle *L'AUTRE* qui sortira en octobre 2018 au Théâtre de Privas.

*Pas de demande de subvention en 2017.*

***Proposition 2018 : 2 000 €***

#### **COMPAGNIE REVE DE SINGE - 28 rue Lamartine - 69003 Lyon**

La compagnie a vu le jour en 2010 sous l'impulsion de Fabien La Sala, chorégraphe vertical. Professionnel de l'escalade depuis 1999, il découvre le cirque via la compagnie Virevolt avec qui il collabore pour trois spectacles de 2006 à 2012. Ainsi, naît l'idée de conjuguer ces deux disciplines. Investi dans une recherche chorégraphique, il oriente son travail dans la création d'une nouvelle gestuelle liant les techniques de l'escalade et celles de la danse. La

compagnie est accompagnée par l’Ecole de Cirque de Lyon, dans le cadre du dispositif Scène Découvertes et l’association Travail et Culture de Saint Maurice l’Exil, lieu de résidence de territoire. Depuis 2016, la compagnie s’est installée à La Friche Lamartine. Rêve de Singe a réalisé, à ce jour, trois spectacles *Doggy Blues*, *Vertigo*, *Auprès de mon arbre* qui ont donné lieu à 35 représentations pour 5 470 spectateurs la saison dernière. La saison 2017-2018 sera consacrée à la diffusion des 3 spectacles et à la préparation de la prochaine création de la compagnie *Les Pieds Dans les Poches* prévue à l'automne 2019.

La compagnie cherche à transmettre aux publics, sa passion des disciplines circassiennes. Elle enseigne différentes pratiques (jonglerie, acrobatie, portés aériens...) auprès des publics scolaires et amateurs enfants et adultes dans la région et notamment à l’Ecole de cirque de Lyon, à Pôle en Scènes/Bron et à la MJC de Villeurbanne.

*Pas de demande de subvention en 2017.*

***Proposition 2018 : 2 000 €***

En raison de l’intérêt que présentent les activités des structures précitées, je souhaite leur allouer une subvention globale de 131 500 € répartie conformément au tableau ci-après.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

## **DELIBERE**

1. Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 131 500 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	MONTANT
Collectif AR (Lyon 5 <sup>e</sup> )	2 000 €
Cie Arrangement Provisoire (Lyon 7 <sup>e</sup> )	3 000 €
Cie Au Dela du Bleu (Lyon 1 <sup>er</sup> )	2 000 €
Hip Hop Lyon (Lyon 3 <sup>e</sup> )	5 500 €
Cie Ruée des Arts (Lyon 1 <sup>er</sup> )	2 000 €
Cie Subterfuge (Lyon 4 <sup>e</sup> )	2 000 €
Cie Tie Break (Lyon 3 <sup>e</sup> )	2 000 €
Compagnie Ando (Lyon 2 <sup>e</sup> )	3 000 €
Compagnie Anou Skan (Lyon 1 <sup>er</sup> )	2 000 €
Compagnie ES (Lyon 4 <sup>e</sup> )	4 000 €
A Short Term Effects (Lyon 1 <sup>er</sup> )	3 000 €

ASSOCIATIONS	MONTANT
Compagnie Stylistik (Lyon 1 <sup>er</sup> )	5 000 €
Union Tanguera (Lyon 1 <sup>er</sup> )	2 000 €
Compagnie Acte (Lyon 8 <sup>e</sup> )	15 000 €
Compagnie Arcosm (Lyon 4 <sup>e</sup> )	5 000 €
Compagnie Maguy Marin (Lyon 5 <sup>e</sup> )	15 000 €
Compagnie Propos (Lyon 8 <sup>e</sup> )	41 000 €
Compagnie Mâ (Lyon 1 <sup>er</sup> )	2 000 €
Ramdam (Ste Foy les Lyons)	10 000 €
Cie 126 kg (Lyon 5 <sup>e</sup> )	2 000 €
Cie Pueril Péril (Lyon 7 <sup>e</sup> )	2 000 €
Cie Rêve de Singe (Lyon 3 <sup>e</sup> )	2 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>131 500 €</b>

2. Les conventions cadre susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations compagnie Propos et Ramdam sont approuvées.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante, soit 131 500 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30, après transfert de 3 000 € du programme ASSO, opération AVAL, ligne de crédit 41936, nature 6574, fonction 025 et après transfert de 1 000 € du programme EVENSPORT Opération EVENSPOR ligne de crédit 44036, chapitre 65, nature 6574, fonction 415.

(Et ont signé les membres présents)  
 Pour extrait conforme,  
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER